

Ils frappent bien impunément les femmes dans les pays arabes, par Eva

écrit par Eva | 25 juin 2013



Je peux assurer que dans les pays arabes, ce [verset](#) est compris dans le sens « frappez-les » et non pas admonestez-les. Les commissariats de Police de ces pays ne prennent pas les plaintes des femmes musulmanes frappées.

Il faut vraiment que la pauvre épouse ait le nez, la mâchoire et la boîte crânienne fracturées pour que le mari se fasse sermonner. Dans les pays arabes, je n'ai jamais entendu parler du cas d'un homme ayant fait de la prison pour avoir frappé sa femme. Certains s'en sont même sortis sans un jour de prison alors qu'ils avaient tué leur épouse, et avaient maquillé le meurtre en crime « d'honneur ».

Je me souviens que la dernière fois que je suis retournée en vacances au pays pour visiter ma famille, je suis allée avec une amie d'enfance me promener au bord de la mer. Alors que mon amie et moi nous promenions dans une tenue européenne à manches courtes pour profiter du soleil, nous avons remarqué deux jolies jeunes filles, voilées et long vêtues, qui marchaient sans sembler profiter du soleil et des embruns avec la même insouciance que mon amie et moi-même. En fait, c'est

non leur tenue ou leur physique agréable qui a attiré notre attention, c'est leur air jeune et triste. Elle ne devisaient pas comme mon amie et moi, mais marchaient en silence, comme accablées.

Quand elles arrivèrent à notre hauteur, je vis que l'une d'entre elles avait des bleus au visage. Un adepte de la religion de paix, d'amour et de tolérance l'avait cognée au visage. Ca devait être sa première sortie, car les bleus semblaient atténués. Il est rare de voir d'aussi jolies jeunes filles sans un soupçon de maquillage. Il est rare d'être jolie malgré le voile, car les cheveux, qui sont d'une telle importance dans la séduction féminine, sont cachés sous le tissu.

La jeune fille au visage marqué par les coups avait le bras de l'autre jeune fille autour de la taille, qui l'enlaçait affectueusement, comme pour la soutenir, la consoler de ce qui lui était arrivé. Son visage intact semblait aussi accablé que celui de la jeune fille frappée. Leur complicité triste et silencieuse était touchante.

Ce n'est pas très élégant de regarder les promeneurs avec insistance, mais je ne pouvais détacher mes yeux de ces deux jeunes filles tristes, à la silhouette élégante malgré le voile qui enlaidit tout. Elles promenèrent un instant leurs yeux sur mes bras nus, mes cheveux au vent, sur le petit crucifix que je porte en pendentif, comprirent que j'étais chrétienne. Il m'a semblé que l'accompagnatrice de la jeune fille frappée a esquissé un sourire désabusé dans ma direction, comme pour me prendre à témoin.

En France, j'aurais sauté sur l'occasion pour les aborder, leur demander si elles avaient besoin d'aide, si elles voulaient que je les assiste pour porter plainte...

En France, j'ai la loi de mon côté, de leur côté, qui protège notre dignité.

Mais nous n'étions pas en France, et je savais que le fait de leur remuer le couteau dans la plaie alors qu'elles n'avaient

aucun recours juridique, c'était aggraver leur cas, et peut-être leur valoir d'autres coups.

J'ai donc passé mon chemin, j'ai continué ma promenade, comme si le fait de voir un beau visage de jeune fille marqué par les coups était une chose normale.

Le fait est qu'en islam, c'est une chose normale, puisque le coran l'autorise on ne peut plus clairement.

La Police refuse d'intervenir dans les cas de femmes battues, car ce sont des « problèmes familiaux, d'ordre privé, dont la Police n'a pas à se mêler ».

L'islam ne respecte la vie privée que lorsqu'une femme est tabassée par un membre de sa famille.

Et comme le dénonce Monsieur Jallade, les musulmans de France nous mentent, édulcorant les traductions du coran, comme on dore une pilule pour nous la faire avaler.

Eva